Rapport sur la première question : mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation pour la réunion générale de 1892

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RAPPORT

SUR LA

PREMIÈRE QUESTION

MISE A L'ÉTUDE PAR
LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION
POUR LA RÉUNION GÉNÉRALE DE 1892

Y a-t-il avantage à adopter le Livre unique divisé en trois degrés pour l'enseignement de la langue maternelle et des branches civiques à l'école primaire ?

Cette question, pleine d'actualité, a été traitée dans 61 travaux.

Ier ARRONDISSEMENT

M.

Andrey, Joseph, à Cousset;

Mlle

Bavaud, Augustine, à Franex;

MM.

Bondallaz, Lucien, à Estavayer-le-Lac;
Blanc, Léon, à Fétigny;
Chassot, Laurent, à Granges-de-Vesin;
Crausaz, Henri, à Delley;
Gendre, Gustave, à Cheiry;
Miedinger, Théodore, à Estavayer-le-Lac;
Monnard, Antoine, à Font;
Ramuz, Louis, à Surpierre;
Pillonel, Louis, à Châbles;
Roulin, Jean, à Forel;
Roulin, Pierre, à Cugy;
Thierrin, Joseph, à Gletterens;
Thorimbert, Albert, à Villeneuve;
Vollery, Jean, à Aumont;
Vollery, Osvald, à Montbrelloz.

IVe ARRONDISSEMENT. — *Section B.*

MM.

Auderset, Félicien, à Cormérod;
Besson, Isidore, à Marly;
Blanc, Oscar, à Praroman;
Bochud, Jules, à Noréaz;

Mmes

Brulhart, Apolline, à Cottens;
Fasel, Bienvenue, à Treyvaux;

MM.

Jaquet, Edouard, à Courtion;
Jaquet, Raymond, à Corserey;
Joye, Alxandre, à Neyruz;
Marguet, Adrien, à Vuisternens-en-Ogoz;
Michel, Louis, à Essert;
Monnard, François, à Treyvaux;

Mme

Muller, Anaclète, à Bonnefontaine;

M.

Pauchard, François, à Villarepos;

Mlle

Plancherel, Eulalie, à Zénauvaz;

M.

Pugin, Adolphe, à Prez;

Mlle

Rohrbasser, Léonie, à Cressier;

M.

Renevey, Eugène, à Chénens;

Mmes

Stirnimann, Clotilde, à Ependes;
Stœkli, Virginie, à Noréaz;

M.

Tinguely, Calybite, à Ependes;

Mmes

Tschan, Séraphine, à Farvagny;
Zürcher, Marie-L., à Prez.

Ve ARRONDISSEMENT

MM.

Combaz, Théodore, à Montbovon;
Dessarzin, Dominique, à Charmey;
Dévaud, Amédée, à Charmey;
Grossrieder, Jean, à Corbières;

Mlle

Pégaitaz, Eugénie, à Vuadens;

MM.

Roulin, Philibert, à Hauteville;
Toffel, Jean, à Vaulruz.

VIe ARRONDISSEMENT

MM.

Crausaz, Pierre, à Lieffrens;
Dessibourg, Paul, à Auboranges;
Grognuz, Virgile, à Lussy;
Guillaume, Emile, à Vuarmarens:
Geisenhoff, Alphonse, à Estévenens.
Magne, Joseph, à Montet;

MM.

Maillard, Alexandre, à Grangettes;
Mauron, Victor, à Middes;
Pauchard, Alphonse, à Massonnens;
Perroud, Théophile, à Rue;
Rossier, Lucien, à Chapelle-Gillarens.

VIIe ARRONDISSEMENT

MM.

Cardinaux, Léon, à Châtel-Saint-Denis;
Collaud, Vt, à Châtel-St-Denis.

M.

Schrœter, Emile, à Châtel-Fruence.

Nous remercions bien sincèrement les nombreux et dévoués collaborateurs qui, par leurs lumières, les fruits de leur expérience et la bonne volonté qu'ils ont mise à traiter cette question, ont facilité notre tâche. Nous ferons remarquer cependant que les divergences de vue, les conclusions différentes d'un certain nombre de travaux ont été pour nous une sérieuse difficulté. Tout en développant les avantages qui résulteraient de l'adoption du livre unique pour l'enseignement de la langue maternelle et des branches civiques aux trois degrés de nos écoles primaires, nous nous ferons donc un devoir de signaler les principales objections soulevées par quelques-uns de nos collègues. Un rapport n'étant pas une œuvre personnelle mais bien collective, nous adoptons cette manière de faire pour être le véritable interprête de tous nos honorables collaborateurs.

Avant d'aborder la partie principale de notre travail, nous définirons le livre unique, puis, nous dirons un mot des deux degrés de cet ouvrage que nous utilisons dans nos écoles.

Qu'entend-on par livre unique? Par livre unique, il faut entendre un ouvrage en *trois volumes* bien gradués, adaptés aux trois degrés d'une école primaire et renfermant un choix complet de morceaux sur l'histoire nationale, la géographie de la Suisse, la constitution politique et les sciences naturelles. Les chapitres du livre unique sont rédigés de telle façon que les lectures servent à la fois de thèmes à des exercices d'orthographe et de rédaction, tout en présentant un ensemble ou minimum des connaissances à enseigner dans une école primaire. L'ouvrage intitulé *Livre unique* sera donc, et nous le répétons, composé de trois volumes. Si nous insistons sur ce point, ce n'est pas sans raison. Quelques-uns de nos collègues se sont imaginé que les trois degrés du livre unique ne formeraient qu'un seul manuel dont se serviraient indistinctement le jeune écolier qui bégaie sa première leçon de lecture, comme l'élève qui fait sa dernière année de classe. Partant de cette idée fausse, ils ont trouvé contre le livre unique toute une foule d'objections qu'ils résoudront facilement eux-mêmes, une fois la question mieux comprise.

La lecture ne serait plus un enseignement isolé, sans but instructif déterminé; elle n'aurait plus seulement pour objectif d'arriver à une lecture courante, intelligente même, mais bien aussi de donner à l'élève des connaissances utiles et variées, tout en développant ses facultés intellectuelles et morales.

Le livre unique serait donc une condensation des branches d'instruction qui ont entre elles des rapports, une liaison naturelle, ce qui existe, par exemple, pour la lecture, l'orthographe, la composition et les branches civiques. Cette idée de la concentration, peut-être un peu nouvelle pour nous, ne l'est pas pour certains pays, nos voisins, où, depuis plusieurs années déjà, les manuels d'enseignement ont subi une transformation complète en vue de réaliser l'unité dans le plan général, tout en conservant l'unité de chaque branche des études.

En instruisant l'enfant, nous édifions pour lui. Il importe donc que toutes les parties de l'échafaudage que nous construisons soient parfaitement liées, sinon tout croulera au premier moment. N'a-t-on pas, jusqu'ici, un peu trop considéré les branches d'enseignement comme unes en soi, sans les rattacher entre elles par ce qu'elles ont de commun, de telle sorte que les notions acquises par l'élève sont étrangères les unes aux autres, parce que nous n'avons pas habitué l'enfant à remarquer les liens qui les unissent? Le livre unique, tout en conservant à chaque partie du programme son importance particulière, et en développant chacune d'elles selon les meilleurs principes pédagogiques, serait appelé à combler cette lacune en coordonnant les matières apprises par nos élèves.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le Ier et le IIme degré du livre unique.

Les livres de lecture du degré inférieur et du degré moyen ont répondu à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait sentir dans nos écoles primaires, nos élèves ayant en main des manuels divers, tirés un peu de toutes parts, et conçus bien souvent sans aucun souci des principes de la pédagogie. Confiés à un homme compétent, dévoué, et dont les capacités pédagogiques sont très appréciées, non seulement chez nous, mais aussi dans les pays voisins, les deux premiers degrés du livre unique ont été conçus selon un plan qui fait vivre l'enfant dans sa sphère d'action. Destinés à un peuple agricole et montagnard, ils lui parlent de son école, de son village,

de ses champs, de ses instruments de labour, de ses troupeaux et des beautés alpestres de son pays. Quelques modèles de correspondance, dans un style simple et pratique, terminant le IIe degré, initient l'enfant au genre épistolaire. De nombreuses vignettes, intercalées presque à chaque page, favorisent par l'intuition l'intelligence du texte. Les leçons intuitives du Ier degré, augmentées et complétées par les notions et les connaissances du degré moyen, fournissent à nos élèves des idées. Les idées! voilà bien ce qui faisait défaut à nos écoliers lorsqu'ils étaient appelés à traiter un sujet de composition. Et vraiment, était-ce raisonnable de réclamer d'eux un travail auquel notre enseignement les avait peu préparés, un travail pour lequel nous avions oublié souvent de leur fournir la matière première? Les élèves, formés selon la méthode préconisée par le livre unique, s'habituent à observer dès leur entrée en classe; ils acquièrent une foule de notions dans le degré inférieur. Les leçons de choses ont créé les éléments du langage. Dès ce premier degré, nos enfants sont appelés à exprimer leurs pensées sur des objets connus. Dans le second degré, et par un enchaînement suivi et une progression graduée, les élèves arrivent à s'assimiler une certaine somme de connaissances, à acquérir une foule d'idées et à les exprimer avec facilité et précision. L'expérience a démontré que, depuis la publication des deux premiers volumes du livre unique, le niveau intellectuel des écoles s'est sensiblement élevé, là surtout, où les nouveaux manuels ont été bien étudiés et bien compris par le maître, et où celui-ci s'en sert conformément aux instructions et aux conseils de l'auteur.

Un autre mérite qu'ont les deux volumes parus, c'est d'offrir un programme complet pour l'enseignement de la langue maternelle et des branches civiques aux deux cours inférieurs de nos écoles, d'être adaptés aux exigences actuelles, aux besoins de nos populations, d'être, en un mot, fribourgeois. Parlerons-nous du noble esprit religieux qui les anime, de cette morale franchement chrétienne dont s'est inspiré l'auteur et qui contribue si puissamment à imprimer et à développer dans le cœur de nos élèves l'amour de Dieu et du prochain, la piété filiale, le goût du travail, l'économie, la loyauté dans les transactions? Les lectures morales du IIe degré peignent sous des traits saisissants les conséquences désastreuses des vices plus particulièrement funestes à la famille et à la société; elles offrent au maître une riche matière pour un enseignement pratique, à la portée des jeunes intelligences.

Nous venons d'indiquer rapidement les principales qualités des premiers degrés du livre unique. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet. Qu'il nous suffise de dire, pour terminer, que la très grande majorité du corps enseignant fribourgeois a salué avec bonheur l'apparition de ces deux manuels et apprécie déjà les heureux résultats qu'on en peut obtenir. C'est la meilleure preuve de leur mérite et de leur valeur.

Abordons maintenant la partie essentielle de notre travail, et, pour plus de clarté, divisons-la comme suit :

I. Avantages généraux

L'adoption du livre unique aura pour conséquences :

a) La simplification du programme et l'uniformité dans l'enseignement;

b) Une économie de temps;
c) Une économie d'argent;
d) De plus, le livre unique sera fribourgeois;
e) Les élèves apprendront à étudier.

II. AVANTAGES PARTICULIERS POUR L'ENSEIGNEMENT

a) De la grammaire;
b) De l'orthographe d'usage;
c) De la composition;
d) Des branches civiques.

I. AVANTAGES GÉNÉRAUX

a) La simplification du programme et l'uniformité dans l'enseignement

De nos jours, où la question sociale préoccupe et les autorités religieuses et les autorités civiles, et les gouvernements et les individus; à notre époque, où la lutte pour l'existence devient de plus en plus difficile, où, grâce aux inventions modernes, et par suite de la facilité et de la rapidité des communications, la production a surpassé de beaucoup la consommation et poussé la concurrence à l'état aigu, il est indispensable à chaque élève quittant l'école primaire de posséder une somme de connaissances de plus en plus grande, mieux en rapport avec ses besoins futurs, et basées sur une solide éducation chrétienne.

Toutes les personnes qui s'occupent du relèvement moral et économique de la société, n'ont pas hésité à réclamer le concours de l'école et à exiger d'elle une instruction plus étendue et plus variée, et répondant mieux aux exigences des différentes professions.

C'est dans ce but, autant que pour relever le niveau de nos écoles en vue des examens fédéraux du recrutement, qu'ont été dirigées depuis de nombreuses années toutes les discussions qui ont eu lieu dans la plupart des assemblées annuelles de notre Société pédagogique.

L'expérience n'a pas tardé à démontrer que les progrès étaient peu sensibles, peu stables, les résultats bien faibles, en comparaison des efforts tentés pour les réaliser. En voulant procurer à notre jeunesse une instruction répondant à des besoins divergents, nos programmes sont devenus gênants, surchargés, et une première conséquence en a été la *multiplicité* des manuels.

Ne sommes-nous pas tentés parfois, en voyant arriver nos élèves en classe, de nous demander si le sac qu'ils portent contient bien uniquement le matériel nécessaire aux leçons qu'ils recevront pendant les deux ou trois heures de la matinée ou de l'après-midi, ou bien, si ce n'est pas plutôt là une vraie bibliothèque ambulante? Chaque branche du programme scolaire, quelque secondaire qu'elle soit, a donné naissance à un ouvrage assez volumineux, où les principes fondamentaux et essentiels sont mêlés à des détails insignifiants, superflus, qui entraînent nécessairement une perte de temps considérable. L'un des principaux défauts de l'école primaire, c'est l'éparpillement de l'instruction, c'est le trop grand nombre de branches. Nous dispersons l'instruction; nous créons pour ainsi dire plusieurs centres de gravité dans un même corps, comme si l'équilibre pouvait ne pas être rompu. Sous la diversité des facultés

de l'intelligence et des branches d'instruction, nous avons oublié l'unité de l'âme et de l'éducation. Il est grand temps qu'on revienne de cette erreur. On reconnaît enfin et on comprend que si nous voulons gagner du temps et consolider notre enseignement, tout en satisfaisant aux exigences actuelles, il est urgent d'accorder une part beaucoup plus large à la lecture qui est la clef, la base de toutes les branches dont s'occupent nos classes primaires, et de faire marcher de front avec elle les matières qui forment un tout. La langue maternelle et les branches civiques, combinées dans le livre de lecture, constituent donc une réduction notable du programme scolaire. La connaissance approfondie d'un manuel de lecture bien conçu et bien rédigé vaut mieux que l'étude superficielle de 7 ou 8 recueils divers. — *Timeo hominem unius libri.* — On ne veut pas dire par là de ne cultiver qu'une seule branche, mais de réduire, de condenser celles qui ont entre elles une liaison naturelle. Les matières du programme gagnent incontestablement à être ainsi groupées et concentrées dans un cadre unique. Le livre unique sera le point de concentration qui nous manquait. De lui découleront, se prêtant un mutuel appui, mais ne se confondant pas, l'histoire et la géographie, l'instruction civique et la morale, les sciences naturelles et la poésie, la grammaire et la composition. Par lui, nous pourrons développer, sans en oublier ou atrophier aucune, toutes les facultés de l'entendement humain ; par lui nous aurons un programme d'enseignement précis, clair, complet, parfaitement adapté à nos écoles. En possession de cet utile auxiliaire, l'instituteur n'aura plus à tâtonner, à hésiter entre les différents manuels. De plus, tout en simplifiant le programme et en permettant de mettre de côté (pour les élèves du moins) tous les traités spéciaux de grammaire, d'histoire, de géographie, de constitution politique et d'économie domestique, le livre unique aura le grand avantage de réaliser *l'uniformité dans l'enseignement* et *l'unité de méthode.*

Jusqu'à nos jours, avons-nous cette uniformité si désirable et si précieuse pour les progrès des élèves ? Si nous visitons nos écoles, qu'y voyons-nous ? une diversité déplorable de manuels, une confusion de livres d'enseignement. Enumérons un peu. Pour la lecture, c'est Guérig, Renz, Dussaud et Gavard ; pour la grammaire, Larousse, premier âge, première année, ou Larive préparatoire, première année et deuxième année ; pour l'histoire et la géographie, Schneuwly ou Fragnière ; pour l'instruction civique, Bourqui ou Horner ; nous trouverons encore un traité d'économie domestique. A cela, ajoutez les manuels indispensables pour l'enseignement religieux, le catéchisme et l'Histoire-Sainte, et, pour peu que vous y mettiez de bonne volonté, vous pourrez aisément édifier une tour Eiffel en miniature avec cette profusion de livres. Que d'inconvénients de tous genres résultent de cet état de choses ! Qu'un élève vienne à changer de domicile, il se trouve en présence de nouveaux manuels ; qu'une école change de maître, vite celui-ci de remplacer les livres d'enseignement selon sa convenance. C'est une source continuelle de dépenses et de perturbation pernicieuse aux progrès des élèves.

Que dire de cette opinion cueillie dans un travail ou, pour combattre le livre unique, on avance que la pluralité des méthodes est très avantageuse ? — Est-elle avantageuse, peut-être, aux progrès des écoles, parce que l'instituteur, arrêté par des difficultés imprévues, un échec momentané, aura sans cesse recours à des changements de livres et de méthodes ; ce qui aura pour conséquence inévi-

table un gâchis, une confusion dans l'enseignement, où le maître, pas plus que l'écolier, ne reconnaîtra sa route? Est-elle, du moins, avantageuse au point de vue pécuniaire? Parfaitement, puisque les parents ou les communes se trouveront dans la nécessité de délier leurs bourses pour l'achat de nouveaux manuels, chaque fois que l'instituteur s'apercevra qu'il n'est pas dans la bonne voie, et qu'il n'a pas mis encore la main sur la bonne méthode!

Bien loin de nous, cependant, la pensée de dire qu'il ne soit pas permis de chercher à perfectionner une méthode, ou même de la remplacer par une autre reconnue supérieure; ce serait tomber alors dans l'immobilisme et la routine. Ce que nous voulons combattre ici, c'est la déplorable facilité avec laquelle le maître, aiguillonné par le louable désir de surpasser ses prédécesseurs ou ses rivaux, et parfois, découragé par quelques insuccès, change de manuels et de méthodes, et compromet, par de funestes expériences, le développement intellectuel normal de l'enfant, les progrès de l'école. Dans l'intérêt des communes et des familles, pour le plus grand avantage des élèves et l'avancement de l'instruction primaire, il est à désirer plus d'*unité de méthode*. Le livre unique réalisera ce desideratum; il nous procurera, de plus, une *économie de temps et une économie d'argent*.

b) Economie de temps

L'économie du temps est, sans contredit, un avantage fort appréciable. N'est-ce pas toujours le temps qui nous fait défaut pour approfondir suffisamment les branches du programme? Or, tout sujet spécial touche évidemment à d'autres sujets; le livre unique rendra ces derniers plus faciles lorsqu'ils seront abordés, et les heures consacrées aux branches civiques pourront être réduites sans inconvénients. Qui ne voit, par exemple, que tout en faisant une leçon de lecture, de grammaire ou d'analyse orale, on jettera les premiers jalons pour une leçon d'histoire ou de géographie, et qu'ainsi, on fera, comme dit le vieil adage, d'une pierre deux coups? Le développement des facultés de l'âme n'est entravé en rien, n'importe que le texte ait pour sujet un récit géographique ou historique, une leçon d'agriculture ou d'instruction civique.

En gagnant du temps, notre enseignement deviendra plus fructueux, plus solide, et, de plus, nous pourrons accorder à l'instruction religieuse ou aux autres branches principales une part plus large dans nos programmes.

Parlons ici d'une objection faite par l'un ou l'autre de nos collègues. Selon leur manière de voir, par l'introduction du livre unique, l'Histoire-Sainte sera délaissée dans nos écoles primaires. Si cela pouvait être, nous nous prononcerions énergiquement contre l'adoption de cet ouvrage. La Bible ne peut pas plus être bannie de l'école que le catéchisme, car tous les deux doivent concourir à l'instruction religieuse de nos enfants. Quel est en effet le but essentiel de l'école populaire, sinon une forte éducation chrétienne? Si nous ne devons rien négliger pour procurer à nos élèves les connaissances nécessaires et utiles dans la vie pratique, gardons-nous bien de cultiver les facultés intellectuelles au préjudice des facultés morales, au préjudice de l'instruction religieuse qui, en dernière analyse, est la seule vraiment nécessaire, la seule vraiment indispensable. Le livre unique empiètera-t-il sur le domaine de l'Histoire-Sainte? Il n'en sera rien, et

il n'y aura que ceci de changé : au lieu de se servir de quatre ou cinq manuels pour l'étude de la langue maternelle et des branches civiques, nos élèves utiliseront leur livre de lecture. Bien plus, le Livre unique nous permettra de consacrer plus de temps à l'étude de la Bible. Et si l'instituteur a soin de placer l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament au même rang que les autres branches du programme pour les récapitulations orales et écrites, ainsi que pour les places mensuelles, nous croyons ne pas nous tromper beaucoup en affirmant que les enfants possèderont, à leur sortie de l'école, une connaissance aussi approfondie, si ce n'est supérieure, de l'Histoire-Sainte que si la Bible demeurait comme livre de lecture pour le degré moyen. N'oublions pas, du reste, que jusqu'à l'introduction du IIe degré dans nos écoles, l'Histoire-Sainte n'était lue et enseignée qu'au cours moyen ; dès leur entrée au cours supérieur, nos élèves laissaient le plus souvent cette étude complètement de côté et à leur sortie de l'école primaire, les connaissances qu'ils possédaient sur cette partie du programme étaient bien amoindries, bien superficielles. Désormais, l'étude de la Bible se fera par les trois degrés de l'école. Cet enseignement sera d'autant plus utile et profitable aux élèves du cours supérieur que ceux-ci ont un développement intellectuel et moral plus avancé qui les mettra à même de mieux comprendre les grandes et sublimes leçons de ce libre divin. C'est pourquoi nous disons hardiment que le Livre unique favorisera l'éducation religieuse de la jeunesse, et que l'Histoire-Sainte, en particulier, gagnera beaucoup par l'introduction de cet ouvrage dans nos écoles.

c) Economie d'argent

Est-il besoin de nous attarder à démontrer que l'adoption du Livre unique réalisera une économie d'argent? Nous ne le pensons pas. Un seul livre équivalant à trois ou quatre manuels sera bien moins coûteux que ces derniers achetés séparément. C'est là du simple bon sens. Les livres scolaires employés actuellement chez nous demandent chaque année de la part d'une famille nombreuse une dépense de 5 à 20 fr., tout un capital pour des parents qui doivent péniblement gagner leur pain de chaque jour. Cette dépense sera réduite de 1 fr. par élève au minimum. Cette réduction nous semble assez importante. Pour nous convaincre du contraire, faisons un petit calcul. Notre population scolaire est d'environ 21,000 élèves ; sur ce nombre, les deux tiers, environ, font partie du cours moyen et du cours supérieur. Nous aurons donc, pour 14,000 élèves, une diminution de frais s'élevant à 14,000 fr. Ajoutons à cela les débours réitérés pour achats de livres chaque fois qu'un élève change de domicile, ou qu'il y a une mutation dans le corps enseignant, et nous reconnaîtrons que l'économie pécuniaire, réalisée par le Livre unique, sera appréciée et par les parents, et par les communes.

d) Le Livre unique sera fribourgeois

Jusqu'en ces dernières années, nous étions tributaires des pays voisins pour un certain nombre de nos manuels scolaires. Le livre unique nous dispensera, désormais, de faire appel à ces ouvrages exotiques dont les leçons sont, en général, complètement étrangères à notre histoire, à nos mœurs, à nos institutions et à nos besoins.

C'est par l'éducation que l'homme devient tout ce qu'il est. Pour élever de futurs citoyens dignes de ce nom, il est nécessaire que nos livres de classe les entretiennent de notre cher canton, de la Suisse, notre chère patrie. Certes, l'école ne s'occupera pas de politique, mais elle peut et doit surtout éveiller dans ces jeunes âmes un amour ardent pour la patrie, un vif intérêt pour ses grandes entreprises et les héros qu'elle a produits; elle leur parlera de la vie pastorale; elle consacrera de nombreuses pages à l'agriculture afin de mieux faire ressortir toute son importance; elle indiquera les soins à donner à cette branche essentielle, la base de nos ressources nationales; elle combattra ainsi plus efficacement ce courant déplorable qui pousse, trop souvent encore, nos jeunes gens des campagnes à abandonner la carrière paisible et noble du cultivateur, pour se jeter dans les centres populeux et augmenter le nombre toujours croissant des prolétaires et des déclassés.

Le Livre unique contribuera-t-il à faire aimer la vie des champs; sera-t-il un puissant auxiliaire de la famille et de l'école pour la formation de citoyens chrétiens, capables, dévoués, ayant d'autant plus d'amour pour notre petit coin de terre qu'ils en connaitront mieux et les institutions et l'histoire, et les beautés naturelles et les ressources industrielles? Que ceux qui en pourraient douter veuillent jeter un coup d'œil sur le livre de lecture, IIe degré, et ils se convaincront facilement que nous n'exagérons rien et que le Livre unique sera vraiment national et fribourgeois.

e) **Les élèves apprendront à étudier**

L'habitude d'approfondir un sujet, de l'étudier sous toutes ses formes et dans tous ses détails, contribuera à former des hommes sérieux, capables d'efforts soutenus. On se plaint quelquefois, dans les divers degrés de l'échelle sociale, de manquer d'hommes capables, solidement instruits relativement à la position qui leur est réservée. Eh bien, les élèves rompus dans l'art d'explorer un sujet par les multiples exercices que réclame l'étude des diverses branches condensées dans le Livre unique, seront tout armés et fort aptes pour les études spéciales à leur carrière future. Ils auront acquis l'esprit d'observation, d'analyse, la force de volonté, gages des fortes études, indispensables dans les diverses sciences humaines.

L'agriculture n'exige pas moins de sérieux dans l'esprit, de justesse dans le jugement que les autres arts. L'instruction variée, puisée dans le livre de lecture donnera au futur cultivateur le développement d'intelligence nécessaire pour lire avec fruit telles revues économiques et suivre telles conférences agricoles utiles à sa profession.

II. AVANTAGES PARTICULIERS DE L'ENSEIGNEMENT

a) **De la grammaire**

Le livre unique a inauguré une nouvelle méthode pour l'enseignement de la grammaire. Cette méthode, conforme à la raison et à la saine pédagogie, consiste à rattacher l'enseignement des règles orthographiques à la lecture d'un texte. Cet enseignement ne doit, en effet, jamais être séparé de la pensée vivante qui constitue le fond du langage; il ne doit être, pour ainsi diré, qu'une étude

complémentaire du livre de lecture : d'abord le fond, c'est-à-dire, la pensée ; puis, la forme, c'est-à-dire, l'expression de la pensée, son étude analytique et synthétique.

L'application des règles de la grammaire a la priorité sur leur définition. Les exercices qui ont pour but de faire trouver ces règles sont incontestablement bien plus saisissables et d'un effet plus durable lorsqu'ils sont extraits de morceaux lus, étudiés, compris et goûtés par les élèves, plutôt que d'exemples isolés, par conséquent sans vie, qui faussent quelquefois l'intelligence des enfants au point de vue de la structure de la phrase. Ces exemples que donnent en général nos grammaires sont ce qu'un herbier est à la nature La plante est là, entière, authentique, reconnaissable à un certain point ; mais, dans les cartons de l'herboriste, où sont ses vives couleurs, où son port, sa grâce, le souffle qui la caressait, le parfum qu'elle abandonnait au vent, l'eau qui réflétait sa beauté ?

La méthode qui consiste à faire découler de la lecture l'enseignement des règles grammaticales gagne chaque jour de nouvelles adhésions ; elle est préconisée et recommandée par les plus grands pédagogues. Le principe en a été posé déjà, il y aura bientôt un siècle, par notre illustre compatriote, le P. Girard. Quel est, nous dit-il, l'origine des règles de grammaire ? Les règles de grammaire ont été établies sur des faits, et c'est donc aux faits qu'il faut les rattacher.

Le sens complet d'un chapitre de lecture bien saisi par une étude et un compte rendu préalables, c'est là un fait ; et de ce fait bien connu, à l'aide du tableau noir et de la méthode socratique, il est facile de faire découvrir à l'enfant chacune des règles qu'on veut lui enseigner. Une fois la règle comprise, formulée, on invite l'élève à la retrouver dans d'autres exemples empruntés au livre ; puis, on passe à des exercices d'application oraux et écrits, et ensuite, à l'étude du numéro correspondant de l'*Appendice grammatical*. S'adressant à la vue et faisant appel au jugement, cette marche est éminemment propre à exercer toutes les facultés ; elle est plus rationnelle que celle où la mémoire joue le principal rôle ; elle est plus rapide et les résultats en sont plus durables, car, pour apprendre vite, il faut apprendre à fond, et ce qu'on a trouvé soi-même, par les forces de la réflexion et du jugement, on le retient toujours mieux.

L'enseignement de la grammaire au moyen du livre de lecture, IIe degré, n'offre pas d'exercice approprié à chaque règle. Cela demandera peut-être, de la part du maître, une préparation de la leçon plus approfondie, plus sérieuse et plus longue ; mais, ce sera au grand avantage de nos élèves qui ne seront plus appelés à faire de ces exercices mécaniques, mais bien un travail fructueux où le raisonnement et le jugement seront mis en activité. Si, parfois, nous voyons malheureusement nos écoliers commettre des fautes grossières contre telle règle élémentaire de la grammaire, cela provient un peu, croyons-nous, de ce que la mémoire, dans l'étude de la règle, et la routine, dans les exercices d'application y relatifs, on joué un rôle prépondérant.

Les leçons de grammaire seront toujours préparées en classe par le maître ; elles comprendront trois choses : l'exemple, la théorie et l'application. Le maître ne craindra pas de revenir sur la même règle jusqu'à ce que les élèves les moins doués sachent, non pas la *réciter*, mais l'*appliquer*. Il est inutile de faire remarquer ici que ces leçons

seront données au moment fixé par l'ordre du jour ; il en est de même pour la composition, l'histoire et la géographie : l'enseignement de ces branches n'empiètera pas sur le temps affecté à la lecture proprement dite et se donnera pendant les heures spéciales, fixées par l'ordre journalier de la classe.

La grammaire, enseignée au moyen du Livre unique, sera naturellement dépourvue de ces singularités propres à servir de tournois aux grammairiens, mais qui, à l'école primaire, doivent être élaguées du programme. Et durant de trop longues années, combien d'heures perdues, sans fruit pour le développement intellectuel des enfants, consacrées à l'étude des subtilités grammaticales! On comprend, de nos jours, que les quelques années pendant lesquelles nos élèves fréquentent l'école sont trop courtes, trop précieuses pour les employer en grande partie à l'étude approfondie, détaillée, des exceptions, des remarques, des cas subtils de notre langue française, et cela, souvent au détriment des connaissances nécessaires et utiles. Amener l'enfant à écrire correctement, à connaître et appliquer sans difficulté, sans hésitation, les règles orthographiques d'un usage fréquent, lui donner l'intelligence de la construction de la phrase, lui faire saisir les relations des diverses parties de celle-ci et les fonctions des mots entre eux, tel est le but vers lequel doivent tendre nos efforts dans l'enseignement grammatical.

Ajoutons que le livre unique, pour l'enseignement des règles orthographiques, est bien supérieur, sous le rapport moral et éducatif, aux grammaires utilisées jusqu'à ce jour, dans nos écoles, à certains recueils qui étalent au grand jour leur morale laïque et indépendante et d'où les belles pensées, les nobles inspirations, tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à Dieu ou à une croyance quelconque, a été soigneusement supprimé depuis quelques années.

b) **De l'orthographe d'usage**

L'orthographe d'usage, comme l'indique son nom, s'apprend par la pratique ; c'est un legs du passé, et on ne peut rien y ajouter, ni rien en retrancher. Pour que l'élève sache écrire les mots, il est indispensable qu'il les ait vus, étudiés, écrits plusieurs fois, afin que ces mots se gravent dans son esprit avec tous les signes qui les composent, avec leur orthographe véritable.

Si le livre unique peut remplacer tout manuel spécial pour l'enseignement de l'orthographe de règle, n'est-ce pas aussi dans ce livre que l'enfant apprendra l'orthographe d'usage?

Une lecture attentive et même répétée, l'épellation et la copie des mots difficiles, l'étude des synonymes, des homonymes et de la dérivation, les dictées préparées, tels sont les nombreux procédés à notre disposition pour amener l'enfant à connaître sa langue et à l'écrire plus ou moins correctement.

La manière de se servir du livre unique pour l'enseignement de l'orthographe d'usage a été traitée déjà dans plusieurs articles du *Bulletin pédagogique* et nous n'y reviendrons pas. Nous dirons seulement que cet enseignement, par les multiples exercices qu'il comporte, et surtout par le moyen des dictées préparées, offre le précieux avantage d'inculquer à nos élèves des connaissances utiles et de graver celles-ci d'une manière plus durable dans leur mémoire ; il contribue puissamment au développement de l'intelligence et du

cœur surtout, en donnant à nos enfants des notions de morale justes, chrétiennes et élevées.

Quand nous voulons faire une dictée, si, au lieu de choisir un sujet quelconque dans le premier recueil venu, nous mettons à contribution le Livre unique dans l'une ou l'autre de ses parties, nous aurons l'avantage d'atteindre un double but : en premier lieu, nous perfectionnerons nos élèves dans la connaissance de l'orthographe ; en second lieu, nous développerons leurs notions géographiques, historiques ou agricoles et nous déposerons dans leur cœur une bonne pensée, une noble inspiration.

Les dictées seront suivies, de même que les leçons de lecture, si le temps le permet, de quelques exercices d'analyse grammaticale qui s'effectueront de vive voix et qui seront une récapitulation des principales règles d'accord et de conjugaison, ainsi qu'une étude de la fonction des mots dans la phrase.

c) De la composition

Une des parties les plus importantes de la langue maternelle et de notre programme scolaire consiste, sans contredit, dans les exercices de rédaction et de composition ; c'est celle qui exige de la part du maître le plus de soins et de dévouement, et, de la part de l'élève, un travail, une attention et une réflexion soutenus. Il importe donc d'y apporter une préparation consciencieuse. Le livre de lecture, qui doit être la base de l'enseignement de la langue maternelle, nous sera d'un précieux secours pour amener l'élève à écrire correctement. L'enfant étant de sa nature imitateur, si nous voulons l'habituer à imiter ce qui est bien en matière de langue comme dans tous les autres domaines de l'instruction, mettons-lui sous les yeux des modèles qu'il puisse observer et suivre. Ces modèles, nous les prendrons dans le *Livre unique*. Là, nous trouvons, en effet, une mine abondante pour tous nos sujets de narrations, de descriptions, de récits historiques, de lettres diverses. C'est au maître, à son tact, à son zèle, qu'est dévolue la tâche d'exploiter cette mine avec succès.

Les exercices de rédaction pris dans le livre unique seront précédés de la lecture du sujet, lecture bien interprétée et bien comprise par les élèves. Le chapitre sera étudié au point de vue de l'orthographe et des idées ; le maître fera ressortir la justesse, l'ordre et la suite de celles-ci, leur raison et leur filiation. Ces idées, transcrites au tableau noir, formeront un *résumé* ou canevas que les élèves seront appelés à amplifier à leur manière, sans le secours du livre.

Les morceaux qui s'y prêtent le mieux, tels que les narrations, les récits historiques, seront quelquefois appris par cœur, puis reproduits par écrit. Cet exercice est excellent en ce qu'il enrichit la mémoire de l'écolier d'une foule de mots et d'expressions qui lui seront d'un grand secours au besoin.

Les comptes rendus des lectures sont aussi un bon moyen pour former l'élève à la rédaction.

D'autres morceaux du livre de lecture serviront avantageusement de modèles d'imitation. Pour ce genre d'exercice, il faut amener l'élève à saisir les analogies les plus frappantes du texte lu avec le sujet proposé comme devoir, ce qui exige une préparation sérieuse, car ici, l'imagination et la réflexion doivent jouer un grand rôle.

La plupart des poésies, semées ça et là dans le manuel, pourront être traduites en prose. Il faudra, dans ce cas, faire comprendre

à l'enfant les différences essentielles qui existent entre ces deux manières d'écrire, lui faire sentir que certaines expressions usitées en poésie sont prohibées dans la prose, l'amener à détruire les inversions, les rimes et à donner aux phrases leur tournure naturelle. Ces exercices demanderont beaucoup de travail; mais, ne sera-ce pas au grand profit du développement intellectuel des élèves?

Les gravures bien expliquées et bien interprêtées peuvent servir aussi de thèmes de composition.

Ajoutons surtout une grande importance au genre épistolaire. Savoir rédiger une lettre est indispensable à toute personne, dans quelque position sociale qu'elle se trouve. Les charmants modèles de correspondance contenus dans le Livre unique seront étudiés, appris même par cœur, puis reproduits par écrit. Les élèves s'occuperont ensuite d'exercices d'imitation en traitant des sujets analogues. Outre cela, les enfants s'habitueront aussi à développer, sous forme de lettre, des narrations et des descriptions tirées du livre de lecture.

Il est encore un autre exercice, que nous appellerons permutation, et qui consiste à exprimer une même idée avec des termes différents, tantôt sous une forme affirmative ou négative, interrogative ou exclamative. Le maître transcrit une pensée au tableau noir, puis il fait voir à ses élèves comment on peut rendre cette même pensée avec d'autres mots et une autre tournure de phrase. Ce travail demandera quelque effort de la part des écoliers, mais il sera très propre à les familiariser avec les synonymes et à leur faire acquérir une certaine variété dans le style.

On nous dira probablement que l'on peut tirer parti dn premier livre de lecture venu pour l'enseignement de la composition, et que celui-ci n'est pas inhérent au seul Livre unique. Nous l'accorderons volontiers. Mais, ce que nous ne trouvons pas dans nos manuels ordinaires de lecture, ce qui fait la supériorité du Livre unique, c'est cette logique, cet enchaînement suivi, cette progression graduée dans tout le cours de l'ouvrage, et qui, par une voie lente mais sûre, amènera l'enfant à la plénitude du développement intellectuel et moral que l'on peut attendre de l'école primaire. C'est là un avantage digne d'être pris en sérieuse considération.

d) **Des branches civiques**

Avec le livre unique, l'histoire et la géographie pourraient plus facilement suivre une marche parallèle, marche fort recommandée par les hommes d'école et par la raison elle-même. Il est évident qu'en raison de leur réciprocité, ces deux branches gagneront énormément en clarté et en utilité pratique; les progrès des élèves seront aussi plus réels, plus stables. Une page d'histoire nationale, qui aura servi de thème à un exercice de grammaire ou de rédaction, ne sera-t-elle pas mieux comprise, et surtout mieux retenue, que si l'élève devait l'étudier seul, même après une leçon d'histoire donnée selon toutes les lois de la plus saine méthodologie; car, il n'entre pas dans la pensée de l'auteur du Livre unique que le maître fasse abstraction des procédés à suivre et des moyens à employer, pour l'enseignement des branches rattachées au livre de lecture.

L'histoire occupe relativement trop de temps dans nos écoles parce que précisément elle fait l'objet d'un manuel spécial où

figurent des détails superflus qui peuvent servir au maître pour son instruction particulière, mais dont l'utilité pour les élèves est fort douteuse. Si nos recrutables ne brillent pas, en général, pour les branches civiques, dans les examens fédéraux, ne faut-il pas l'attribuer, un peu, au défaut que nous avons, quelquefois, de trop nous appesantir sur les détails, au détriment des faits principaux? De ces superfluités qui nous prennent beaucoup de temps et que l'élève pourra posséder parfaitement un jour d'examen annuel, qu'en restera-t-il une année après la sortie de l'école? Et si les dates essentielles, les événements importants ne se sont pas moulés, incrustés, pour ainsi dire, dans sa mémoire par des récapitulations, des répétitions nombreuses et réitérées, que saura, en fait d'histoire, notre jeune citoyen? Quelle note pourra-t-il bien obtenir à l'examen du recrutement? Le livre unique aura donc le grand avantage de nous donner, sous ce rapport, un programme précis et cependant suffisant pour répondre aux exigences fédérales.

La géographie, au lieu d'une sèche nomenclature qu'elle est dans les manuels spéciaux, revêt, dans le livre de lecture, une forme attrayante. Rien d'aride dans ces pages émaillées d'incidents qui captivent l'attention et qui contribuent à graver le souvenir des faits qu'ils embellissent. Il ne s'agit plus d'emmagasiner une kyrielle de noms propres qui ne disent rien au cœur, ni à l'esprit; mais l'auteur nous fait voyager, à pied ou en chemin de fer, dans toutes les parties de notre pays; il nous en montre, pour ainsi dire du doigt, les beautés naturelles, les vallées fertiles, les belles montagnes, les curiosités, les richesses et les produits industriels. La géographie, enseignée de cette manière, perd de sa sécheresse, et les enfants la retiennent plus facilement; un simple coup d'œil sur la carte éveille dans leur mémoire tous les souvenirs des lieux rapportés dans le livre.

Pour l'étude de la géographie, le maître doit préalablement initier les élèves à la lecture intelligente de la carte, leur donner l'explication des différents signes qu'on y trouve, leur faire voir qu'elle contient une foule de renseignements sur les cours d'eau, les montagnes, les voies de communication, la configuration du sol, et, par déduction, même sur les produits naturels. Nous n'oublierons pas que le manuel de lecture, en fait de géographie, n'est que le complément de la carte. C'est ce que, peut-être, ont perdu de vue quelques-uns de nos collaborateurs, lorsqu'ils trouvent que la partie géographique de certains districts, dans le IIe degré, n'est pas assez développée, ne donne pas suffisamment de noms propres. Nous leur dirons simplement que tout ce qui fait l'objet de cette critique se trouve dans la carte, et là, mieux à sa place que dans le livre de lecture. Réservons au livre les données nécessaires sur les productions naturelles et industrielles, les curiosités, les monuments historiques, la langue, les mœurs et la religion, et tirons de la carte les nombreuses et utiles indications qu'elle renferme.

L'instruction civique, qui est traitée d'une manière simple, claire, à la portée des enfants dans le degré moyen, gagnera, croyons-nous, à être présentée, dans le livre du cours supérieur, sous la forme de tableaux synoptiques, les matières qu'elle comprend ne comportant en général que des énumérations.

Nous résumerons dans les quelques points suivants les diverses idées que nous venons d'exposer :

1° Le Livre unique sera la concentration des branches qui ont entre

elles un lien commun ; telles sont la langue maternelle et les connaissances civiques ; il permettra de mettre de côté les manuels spéciaux de grammaire, de géographie, d'histoire et d'instruction civique ;

2° Les deux premiers degrés du livre unique, rédigés dans un style clair, précis, embrassent toutes les matières du programme pour les cours inférieurs de nos écoles en ce qui concerne la langue maternelle et les branches civiques ; ils contribuent puissamment au développement physique, intellectuel et moral de l'enfant ;

3° Le livre unique nous permettra de simplifier notre programme et réalisera l'uniformité dans l'enseignement, uniformité désirable et sous le rapport intellectuel et sous le rapport matériel ;

4° Par la simplification du programme nous gagnerons du temps, et ce temps pourra utilement être affecté à l'instruction religieuse, ou à l'étude des autres branches principales du programme ;

5° Les parents et les communes apprécieront l'utilité du livre unique, d'une manière immédiate, par l'économie pécuniaire qui résultera de son adoption ;

6° Le livre unique est adapté aux besoins, aux mœurs, aux coutumes de nos populations ; il est fribourgeois et franchement chrétien ;

7° Le livre unique développera l'esprit d'observation, d'analyse, et pourra favoriser le goût des études sérieuses ;

8° La grammaire doit s'apprendre par la langue, et non la langue par la grammaire ;

9° Les exemples et les exercices d'application tirés du livre de lecture sont incontestablement supérieurs à ce que nous donnent les grammaires, soit sous le rapport utilitaire, soit sous le rapport intellectuel et soit sous le rapport moral ;

10° L'Appendice grammatical est suffisant pour rappeler à l'enfant les règles étudiées ;

11° Dans l'enseignement de la grammaire, nous devons viser plutôt à l'application des règles d'orthographe qu'à leur récitation littérale ;

12° L'enseignement grammatical, au moyen du livre unique, sera réduit à des proportions suffisantes pour nos écoles primaires ;

13° L'orthographe d'usage s'apprendra au moyen du livre de lecture ;

14° Les dictées tirées du livre unique développent les connaissances utiles, le sens moral, tout en étant un exercice orthographique ;

15° Entre les mains d'un maître intelligent, le livre unique fournira tous les genres de composition rentrant dans le programme scolaire ;

16° Le livre unique nous présentera, pour les branches civiques, un programme précis, complet, en rapport avec l'importance de ces matières et les exigences fédérales ;

17° L'enseignement des branches civiques au moyen du livre de lecture sera rendu plus facile, plus fructueux, et les progrès seront plus stables.

Comme conclusion générale de tout ce qui précède, nous dirons :

a) Il y a avantage à adopter le livre unique divisé en trois degrés pour l'enseignement de la langue maternelle et des branches civiques à l'école primaire ;

b) Il est vivement à désirer que le IIIe degré, destiné spécialement au cours supérieur, voie bientôt le jour ; c'est le vœu de la grande majorité de nos collaborateurs.

Pour répondre à son titre et à son but, le livre de lecture,

IIIe degré, sera conçu et rédigé de manière à embrasser toutes les matières qui font l'objet du programme de ce cours, en ce qui concerne la langue maternelle et les branches civiques, afin que les élèves, une fois en possession de ce recueil, puissent se dispenser d'avoir recours à d'autres manuels pour l'étude de ces différentes branches.

Sous le côté matériel, le livre en question devra revêtir certaines qualités indispensables pour être étudié, non seulement pendant le temps que les élèves auront à passer au cours supérieur, mais encore après leur sortie de l'école, afin qu'il puisse être consulté au besoin. Il est donc de toute nécessité que le papier soit de bonne qualité, les couvertures en fort carton, la reliure solide et soignée; le fil de fer, qui se rouille et ronge le papier, sera remplacé par du bon fil ordinaire. Les caractères d'impression seront nets et assez grands pour que la vue de l'enfant n'en souffre point, les gravures, appropriées aux mœurs, aux costumes de nos populations. On reproche, avec raison, aux illustrations des deux premiers degrés du Livre unique d'avoir un cachet un peu trop allemand. Dans le degré supérieur, les vignettes portant sur des faits historiques seront différentes, naturellement, de celles qu'on trouve dans le degré moyen, afin que les deux manuels, se complétant l'un par l'autre, présentent une collection suffisante de tableaux d'histoire nationale.

Au point de vue littéraire, le nouveau livre, bien qu'adapté au cours supérieur, devrait toutefois être conçu et rédigé dans un style à la portée des intelligences auxquelles il s'adressera; car, si les lectures qu'il renfermerait n'étaient saisies et comprises qu'au prix de trop grands efforts d'intelligence, loin de porter d'heureux résultats, elles engendreraient probablement le dégoût de l'étude. C'est le cas d'ajouter ici qu'un certain nombre de morceaux, d'un style un peu trop scientifique pour des élèves d'un cours moyen, trouveraient plutôt leur place, dans le manuel du cours supérieur.

Quant à la division de l'ouvrage, on pourrait, croyons-nous, adopter celle du IIe degré.

Ainsi, la première partie serait encore destinée à des lectures morales. Plus que jamais, ces lectures trouveraient leur place dans ce manuel. En effet, l'enfant parvient au cours supérieur au moment qui touche à l'âge le plus critique de la vie, où les passions se font jour et se développent le plus rapidement. Il a besoin alors d'être soutenu, dirigé, éclairé et fortifié. C'est donc par une morale en action, par des exemples bien choisis qui ne manqueront pas de produire de bonnes impressions sur le cœur de la jeunesse, qu'on parviendra à mettre un frein à ses mauvais penchants et à leur opposer une digue. On fera utilement figurer dans cette partie quelques biographies tirées de l'Histoire de l'Eglise et les éléments de civilité chrétienne.

La deuxième division de l'ouvrage serait réservée aux connais-naissances civiques. Les chapitres d'histoire seront suivis d'un résumé bref, concis. La partie géographique pourra contenir des dessins de cartes représentant soit un fleuve et ses affluents, soit une chaîne de montagne, soit toute autre partie de notre beau pays. Ces petits cartons serviront de tableaux synoptiques et de points de repaire pour les récapitulations. L'instruction civique gagnera à être donnée généralement, croyons-nous, sous la forme de résumés ou de tableaux synoptiques. Etant ainsi traitée, cette branche se

présenterait d'une manière plus claire, plus concise et occuperait moins de place dans le manuel de lecture.

Quelques institutrices désireraient que des notions d'économie domestique soient insérées dans le IIIe degré destiné à être remis entre les mains des jeunes filles. Il faudrait, pour cela, un tirage spécial du livre où ces matières remplaceraient la Constitution politique; mais peut-être que ce double tirage occasionnerait des dépenses qui ne trouveraient pas une compensation suffisante.

La troisième partie continuerait à nous fournir, au point de vue utilitaire, de nouveaux renseignements dans le domaine des trois règnes de la nature, et en particulier de l'hygiène et de l'agriculture.

Viendrait ensuite une collection de lettres, tirées de sujets pratiques et rédigées dans un style simple. Ces modèles seront d'une grande utilité pour nos écoliers lorsque ceux-ci seront, plus tard, chacun dans sa sphère d'activité, obligés d'entretenir des relations par la voie épistolaire. Ils trouveront dans leur manuel des spécimens de correspondance tout préparés.

Enfin, comme couronnement de l'ouvrage, nous désirerions voir à la fin de ce volume une série d'exercices grammaticaux, suivis d'une liste de verbes irréguliers les plus usités avec la manière de les conjuguer. Il est bien entendu que l'Appendice grammatical terminant le degré moyen serait complété dans le troisième degré.

Mais, allez-vous nous dire, votre troisième livre de lecture sera trop volumineux; il aura tout à fait l'apparence d'un Dictionnaire encyclopédique. — C'est le principal inconvénient signalé dans plusieurs travaux. — Rassurez-vous, chers lecteurs, nous n'avons pas la pensée de condamner nos élèves à se servir d'un engin spécial pour transporter, chaque jour, ce manuel, de la maison à l'école, et vice-versa. Le IIIe degré du livre unique ne comptera, croyons-nous, pas plus de 500 pages, et encore? Pour nous en convaincre, faisons un petit calcul approximatif. Mettons pour les lectures morales, 50 pages; 200 pages pour les branches civiques seront suffisantes; accordons-en 180 aux sciences naturelles et 70, à la grammaire et au genre épistolaire. Nous arrivons ainsi à 500 pages. Trouvez-vous cela exhorbitant? Quatre-vingt-dix pages de plus que le manuel de lecture Dussaud et Gavard feront-elles que le nouveau livre sera gênant, lourd, embarrassant!

Qu'on nous permette d'exprimer un desideratum. Nous aimerions, et avec nous la grande majorité du corps enseignant, qu'il soit publié un *Guide du maître* pour l'emploi du IIIe degré. Ce guide rendrait de précieux services, spécialement pour l'enseignement de la composition. N'oublions pas que le livre unique inaugure une méthode nouvelle, peu familière au grand nombre des instiiuteurs. Ce n'est qu'en la vulgarisant de plus en plus, en facilitant son emploi rationnel, qu'elle exercera une salutaire influence sur le niveau général de nos écoles.

En terminant ce travail, on nous permettra de répondre à un reproche que l'on nous adressera peut-être, celui de n'avoir pas abordé les difficultés que présente le livre unique. C'est que les rapports que nous avons analysés n'en formulaient aucune sérieuse comme l'on peut s'en assurer en consultant les travaux que nous avons entre les mains.

Bussy, le 14 mai 1892.

D. Plancherel, *instituteur*.